



AVENANT 1 A L'ACCORD CADRE F21070

ACCORD-CADRE DE FOURNITURES COURANTES ET DE SERVICES

Fourniture d'ordinateurs fixes, portables et tablettes

Lot 3 : Tablettes tactiles

Entre :

Le pouvoir adjudicateur

GRAND CHAMBERY

Communauté d'Agglomération Grand Chambéry

Dont le siège social est situé 106 allée des Blachères – 73026 CHAMBERY Cedex

Représentée par Jean-Marc LEOUTRE, Vice-président délégué chargé du contrôle de gestion interne et externe, de la gestion déléguée, des moyens des services et de la commande publique, par délégation du Président.

Et :

Le nouveau titulaire de l'accord cadre

La société OLINN IT

Société au capital social de 108 710,00 €,

Dont le siège social est situé à 590 Rue du Roucagnier 34400 LUNEL VIEL, immatriculée au RCS de Montpellier sous le numéro 508 642 832

Représentée par Jérôme CAMILLERI.

IL EST CONVENU ET ARRÊTÉ CE QUI SUIT :

PREAMBULE

La SOCIETE OLINN MOBILE est attributaire de l'accord-cadre n°F21070.

Cet accord cadre a été conclu pour une durée de 2 ans, reconductible tacitement pour deux périodes d'un an, soit une durée totale de 4 ans.

Dans le cadre d'une restructuration intra-groupe, OLINN MOBILE a été absorbée par la société OLINN IT, qui se substitue donc dans l'ensemble des droits et obligations de la société OLINN MOBILE concernant l'accord-cadre F21070.

Le présent avenant a pour objet de transférer l'accord cadre susvisé à la SOCIETE OLINN IT, à compter du 01 juillet 2024.

ARTICLE 1 OBJET DE L'AVENANT

L'accord cadre n°F21070 est transféré à la société OLINN IT.

Les coordonnées de la société OLINN IT sont les suivantes :
590, route du Roucagnier
ZAC du Roucagnier
34400 LUNEL VIEL

Identifiant SIRET : 508 642 832 00028
Code APE : 47.42Z

Les règlements dus à la société OLINN IT le seront sur le compte bancaire dont les coordonnées sont les suivantes (RIB en pièce jointe) :

| Code Banque | Code Guichet | Numéro du compte | Clé RIB |
|-------------|--------------|------------------|---------|
| 13506 | 10000 | 20680783000 | 14 |

IBAN : FR76 1350 6100 0020 6807 8300 014

BIC : AGRIFRPP835

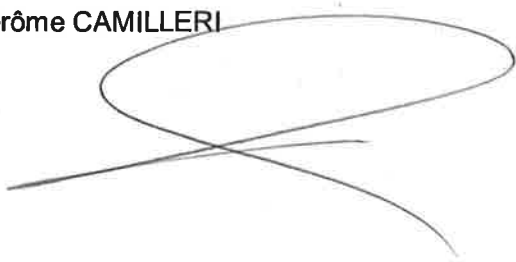
ARTICLE 2 AUTRES CLAUSES

Toutes les autres clauses et conditions de l'accord-cadre demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux stipulations du présent avenant.

À LUNEL VIEL, le 17 juillet 2024 .

Pour la société OLINN IT

Jérôme CAMILLERI



À Chambéry, le
Pour Grand Chambéry,

Par délégation du Président,
Jean-Marc Léoutre
Vice-président délégué

- PJ : - Kbis
- RIB
- Attestation de parution
- Situation au répertoire SIRENE